

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 21 mars 2008

Date de convocation : 17 mars 2008

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 19 Procurations :

La séance est ouverte, sous la présidence de M. Laurent AUBUCHOU, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats des opérations de vote des 9 et 16 mars. Les conseillers municipaux ont pris place autour de la table.

M. Laurent AUBUCHOU, le plus âgé des membres du conseil, a pris la présidence, M. Nicolas BUZY-VIGNAU, le plus jeune, a été choisi comme secrétaire.

ELECTION DU MAIRE

M. Patrick MOURA et M. Laurent AUBUCHOU se portent candidats. Chaque conseiller municipal remet son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

M. Patrick MOURA : 13 voix

M. Laurent AUBUCHOU : 6 voix

M. P. MOURA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Patrick MOURA, élu Maire, à l'élection de cinq adjoints.

- 1^{er} adjoint

Candidats : M. Michel AURIGNAC et M. Antoine CUYAUBERE

Ont obtenu : M. AURIGNAC : 13 voix

A. CUYAUBERE : 6 voix

M. AURIGNAC a été proclamé adjoint.

- 2^{ème} adjoint

Candidat : Mme Marie-Gabrielle MONSET

A obtenu 13 voix, 6 bulletins blancs

Mme MONSET a été proclamée adjoint

- 3^{ème} adjoint

Candidat : Mme Madeleine CANTON-BACARA

A obtenu 13 voix, 6 bulletins blancs

Mme CANTON-BACARA a été proclamée adjoint

- 4^{ème} adjoint

Candidat : M. Pierre SAUBATTE

A obtenu 13 voix, 6 bulletins blancs

M. SAUBATTE é été proclamé adjoint

- 5^{ème} adjoint

Candidat : M. Yves MONGUILHET

A obtenu 13 voix, 6 bulletins blancs

M. MONGUILHET a été proclamé adjoint

M. Laurent AUBUCHOU donne lecture d'une déclaration rédigée par son équipe, à son tour, M. Patrick MOURA adresse ses remerciements et souhaite la participation de tous les élus à la bonne marche de la commune.